

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 14 mars 2016* à *19h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENTE:

La conseillère Mélanie Provencher est absente de cette séance régulière.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-03-039

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 février 2016 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 8 mars 2016 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;
07. Refinancement du règlement d'emprunt 358 – Aqueduc, rue Maurault – Prise en considération des soumissions reçues ;
08. Entente avec la Coop de santé Shooner - Jauvin- Interruption des négociations ;
09. Démolition de la bâtisse de l'Église Saint-Thomas – Processus d'appel d'offres ;
10. Rues Alice, Charland, Letendre et Martel – Travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie – Prise en considération des soumissions reçues et attribution de contrat ;
11. Gestion des bouées- Sur la rivière Saint-François – Prise en considération des soumissions et attribution de contrat ;
12. Travaux d'amélioration du réseau routier – Demande d'aide financière à notre député ;
13. Balayage des rues – Secteurs Pierreville / Notre-Dame – Autorisation des travaux ;
14. Tonte de gazon – Demande de soumissions ;
15. Déglacage de la rivière Saint-François ;
16. Commission scolaire de la Riveraine – Acceptation du changement de luminaires pour le gymnase de la municipalité ;
17. Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François – Mandat à la Société de développement Odanak Inc. pour le poste de secrétariat – Renouvellement de mandat pour un an ;
18. Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François– Révision des montants facturables pour l'année 2016 ;
19. Formation inspecteur municipal par intérim – Station d'épuration des eaux usées par étang aéré – Autorisation de participation ;
20. Logiciel Informatique Sygem – Infotech – Banque d'heures de formation ;
21. Ventes de garage – Dates retenues ;
22. Dérogation mineure – Dossier Monsieur Sylvain Allard (Propriété, sise au 9, rue Industrielle) ;
23. Association des bénévoles du Centre Lucien Shooner – Demande de commandite ;
24. Relais pour la vie – Saint-François-du-Lac - Demande d'aide financière ;
25. Société canadienne du cancer– Avril, mois de la jonquille ;
26. Journal L'Annonceur – Espace publicitaire pour la semaine de l'action bénévole ;
27. Varia ;
28. Documents déposés ;
29. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
30. Période de questions ;
31. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 FÉVRIER 2016

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 8 février 2016, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2016-03-040
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 8 février 2016 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 8 MARS 2016

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 8 mars 2016, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2016-03-041
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 8 mars 2016 et d'en autoriser la signature.

05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 11 mars 2016 ;

2016-03-042
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire / réceptionniste à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire / réceptionniste pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2016.

Isabelle Tougas
Secrétaire / réceptionniste

Déboursés directs

1	5323	Association du Hockey Mineur des villages - Aide financière 2016	100,00 \$
2	5324	Wolters Kluwer Québec Ltée. - Formation Lyne Boisvert, Accès à l'information	562,23 \$
3	5325	Wolters Kluwer Québec Ltée. - Formation Lyne Boisvert, Accès à l'information	562,23 \$
4	5326	Revenu Québec - Cotisations et retenues de l'employeur	59,48 \$
5	5327	Agence du revenu du Canada - Cotisations de l'employeur 2015	14,37 \$
Sous-total des factures déjà payées			1 298,31 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement de février	5,25 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Sylvain Bardier - Frais de cellulaire janvier 2016	60,00 \$
6		Richard Fontaine -	
7		Éric Traversy -	

8		François Roy -	
		Sous-total des factures déjà payées	65,25 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Février 2016	1 458,22 \$
2		Hydro-Québec - Février 2016	7 273,58 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. janvier 2016	5 800,66 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. février 2016	5 903,11 \$
5		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. janvier 2016	2 475,46 \$
6		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. février 2016	2 507,11 \$
7		RREMQ - Fond de retraite remise de janvier 2016	2 276,29 \$
8		RREMQ - Fond de retraite remise de février 2016	2 300,46 \$
9		Visa - Dépenses décembre 2015 et janvier 2016	611,17 \$
		Sous-total des factures déjà payées	30 606,06 \$

Fournisseurs

1	5328	Descôteaux André - Déplacement février 2016	294,00 \$
2	5329	Beaulac Nicole - Réunion CCU 21/07/2015 et 09-02-2016	50,00 \$
3	5330	Bellemare Daniel - Subvention Hockey 2015-2016 (Jonathan Bellemare)	130,75 \$
4	5331	Boisvert Lyne - Déplacement février 2016	615,81 \$
5	5332	Buropro - Photocopies, stylos	511,55 \$
6	5333	Coopérative Solidarité Santé Shooner-Jauvin - Cotisation 2016	18 825,42 \$
7	5334	Paulhus Nathalie - Subvention Hockey 2015-2016 (Michael Descheneaux)	130,75 \$
8	5335	Desmarais Martin - Subvention Hockey 2015-2016 (Joé Desmarais)	130,75 \$
9	5336	Desmarais Martin - Subvention Hockey 2015-2016 (Zac Desmarais)	130,75 \$
10	5337	Dépanneur Pierreville - Essence février 2016	87,26 \$
11	5338	Dépanneur Beau-Soir - Essence février 2016	149,45 \$
12	5339	Hamel Caroline - Subvention Hockey 2015-2016 (Axel Drapeau)	130,75 \$
13	5340	Élévabec inc. - Inspection annuelle plate forme élévatrice Centre Communautaire	325,00 \$
14	5341	Fonds d'information sur le territoire - Janvier 2016	20,00 \$
15	5342	Gamelin François - 4/5 vers. Dénège. rues Pierreville (Réso.2013-07-197), Stationnements (Réso.2013-09-234)	7 668,83 \$
16	5343	Gamelin Gaston - 4/5 versement déneigement rues ND-ST (Réso.2013-07-196)	14 418,30 \$
17	5344	Gauthier Alain - Subvention Ballet 2016 (Daphné Gauthier)	40,50 \$
18	5345	Gauthier Alain - Subvention Ballet 2015-2016 (Koralay Gauthier)	20,50 \$
19	5346	Gauthier Alain - Subvention Ballet 2015-2016 (Mégane Gauthier)	72,25 \$
20	5347	Gauthier Serge - Réunion CCU 21-09-2015	25,00 \$
21	5348	Hamel Caroline - Subvention Hockey 2015-2016 (Déyan Gauthier)	93,75 \$
22	5349	Hamel Caroline - Subvention Hockey 2015-2016 (Maïly Gauthier)	93,75 \$
23	5350	Groupe Ultima inc. - Renouvellement 2016, assurance loisirs, vente de la Bibliothèque ND	31 743,00 \$
24	5351	Groupe infoplus. Co - Hébergement des sauvegardes 40 Gig	496,55 \$
25	5352	Beausoleil Karine - Subvention Ballet 2015-2016 (Flavie Janelle)	72,00 \$
26	5353	Groupe Environnex - Eaux usées effluent	290,37 \$
27	5354	Beausoleil Karine - Subvention Hip-Hop 2015-2016 (Aryane Lefebvre)	72,00 \$
28	5355	Beausoleil Karine - Subvention Baseball 2015-2016 (Olivier Lefebvre)	51,25 \$
29	5356	Les Entreprises d'électricité D.A. inc. - Lumière de rue 344 Chenal Tardif	146,03 \$
30	5357	Les Pétroles Hubert Guoin & Fils - Huile à chauffage pour Église	1 627,99 \$
31	5358	Mégaburo - Stylo, divers papiers, cartouche d'encre	463,32 \$
32	5359	Bardier Normand - Excavation fuite d'eau coin Chenal-Tardif et chemin Niquet	258,69 \$
33	5360	Patrick Morin inc. - Fournitures diverses février 2016	54,36 \$
34	5361	Poste Canada - Communiqués Flocons Sucrés 2016	156,60 \$
35	5362	Régie IAEP du Bas St-François - Consommation d'eau février 2016	12 109,62 \$
36	5363	Régie des déchets du Bas St-François - 3/12 quote-part	15 627,75 \$
37	5364	Régie d'incendie Pierreville - St-François-Du-Lac - 11 Pte. Du Moulin, 19 Descôteaux, 200/344, Chenal-Tardif	7 394,85 \$
38	5365	Rouillard et Frères - Caisses d'eau Eska	65,65 \$
39	5366	Vidal Maurice - Réunion CCU 21-09-2015 et 09-02-2016	50,00 \$
40	5367	Infotech - Frais de déplacement et km pour formation 28-	583,86 \$

		01-2016 et 02-03-2016	
41	5368	Duval Marc-André - Subvention Hockey 2015-2016 (Thomas Duval)	36,25 \$
42	5369	Duval Marc-André - Subvention Hockey 2015-2016 (William Duval)	130,75 \$
43	5370	Les Antiquités Marcel Bolduc inc. - Démantèlement de 75 bancs d'Église	8 623,12 \$
Sous-total des factures à payer			124 019,13 \$

Total des factures du mois	155 988,75 \$
-----------------------------------	----------------------

06. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h33 et se termine à 19h55.

07. REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT 358 – Aqueduc, rue Maurault – Prise en considération les soumissions reçues

2016-03-043

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Nationale Financière pour son emprunt en date du 21 mars 2016 au montant de 77 700\$ effectué en vertu du règlement d'emprunt 358 ;

QUE la Municipalité de Pierreville émettra les billets municipaux sur cinq (5) ans comme suit :

<i>21 mars 2017</i>	<i>14 400\$</i>	<i>2.25%</i>
<i>21 mars 2018</i>	<i>15 000\$</i>	<i>2.50%</i>
<i>21 mars 2019</i>	<i>15 500\$</i>	<i>2.75%</i>
<i>21 mars 2020</i>	<i>16 100\$</i>	<i>3.00%</i>
<i>21 mars 2021</i>	<i>16 700\$</i>	<i>3.25%</i>

QUE la directrice générale, Madame Lyne Boisvert soit autorisée comme signataire.

08. ENTENTE AVEC LA COOP DE SANTÉ SHOONER-JAUVIN – Résiliation de l'entente

CONSIDÉRANT le départ de deux (2) médecins à cette clinique de santé ;

CONSIDÉRANT que le projet de relocalisation de la COOP de santé est reporté ;

CONSIDÉRANT que la bâtisse actuelle de la COOP de Santé Shooner-Jauvin ne sera plus disponible à moyen terme pour nos projets futurs ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-03-044

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de résilier l'entente avec la COOP de santé Shooner-Jauvin.

09. DÉMOLITION DE LA BÂTISSSE DE L'ÉGLISE SAINT-THOMAS – Processus d'appel d'offres

CONSIDÉRANT que nous avons mis à jour le carnet de santé de cette bâtisse, le 2 novembre 2015 ;

CONSIDÉRANT que le rapport fourni par la firme d'architectes Demers – Pelletier mentionne des fissures à plusieurs endroits ;

CONSIDÉRANT que cette firme nous recommande de prendre des actions à court terme pour rétablir la solidité aux différents endroits ;

2016-03-045

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QU'AVEC tristesse et ce, après l'étude de ce dossier, que les coûts encourus pour ces réparations seraient trop onéreux, donc nous mandatos Madame Lyne Boisvert, directrice générale à enclencher la procédure d'appel d'offres pour la démolition de cette bâtisse.

10. RUES ALICE, CHARLAND, LETENDRE ET MARTEL – Travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie – Prise en considération des soumissions reçues et attribution de contrat

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska a lancé un appel d'offres pour des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie pour les rues Alice, Charland, Letendre et Martel ;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions déposées au bureau municipal, situé au 26, rue Ally, le 1^{er} mars à 11h00, sous la supervision de monsieur Marc-André Harnois, ingénieur de la MRC de Nicolet-Yamaska, à savoir, pour l'option 1, incluant la rue Martel au complet :

<i>Excavation Mc B.M.</i>	<i>1 095 616.91\$ (taxes incluses)</i>
<i>Excavations Tourigny</i>	<i>1 128 974.16\$ (taxes incluses)</i>
<i>Excavation H. St-Pierre</i>	<i>1 147 457.00\$ (taxes incluses)</i>
<i>Sintra</i>	<i>1 154 804.31\$ (taxes incluses)</i>
<i>Excavation Lafontaine et fils</i>	<i>1 230 105.00\$ (taxes incluses)</i>
<i>RGC Construction</i>	<i>1 243 506.02\$ (taxes incluses)</i>
<i>André Bouvette Ltée</i>	<i>1 285 512.02\$ (taxes incluses)</i>
<i>Excavation Yvon Houle et fils</i>	<i>1 292 720.68\$ (taxes incluses)</i>
<i>Construction et Pavage Portneuf</i>	<i>1 381 770.40\$ (taxes incluses)</i>
<i>Danis Construction</i>	<i>1 397 868.92\$ (taxes incluses)</i>
<i>Maskimo</i>	<i>1 398 550.15\$ (taxes incluses)</i>
<i>Entreprises Carl Marchand</i>	<i>1 503 833.90\$ (taxes incluses)</i>
<i>Const. Et Pavage Boisvert</i>	<i>1 804 427.66\$ (taxes incluses)</i>
<i>Entreprises G.N.P. Inc.</i>	<i>2 075 475.24\$ (taxes incluses)</i>

2016-03-046

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour les travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie des rues Alice, Charland, Letendre et Martel, selon l'option 1, au plus bas soumissionnaire conforme, soit *EXCAVATION Mc B.M.*, conditionnel à la subvention de la taxes d'accise sur l'essence, et de mandater le maire, monsieur André Descôteaux et la directrice générale, madame Lyne Boisvert à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville, tous les documents relatifs à ce dossier.

11. GESTION DES BOUÉES- Sur la rivière Saint-François – Prise en considération des soumissions et attribution de contrat

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville est mandataire en lien avec la gestion des bouées sur la rivière St-François pour la Municipalité de Saint-François du Lac et la Communauté d'Odanak ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu deux (2) entrepreneurs qui ont été contactés afin de déposer une soumission qui comprend la pose, l'enlèvement, l'entreposage et l'entretien des bouées sur la rivière St-François pour les années 2016, 2017 et 2018, à savoir :

<i>Excavation des Îles Inc.</i>	<i>31 265.15\$ (taxes incluses)</i>
<i>Soudure Technikal 13 Inc.</i>	<i>38 631.60\$ (taxes incluses)</i>

CONSIDÉRANT que les coûts engagés dans la gestion des bouées seront partagés selon le prorata de la population entre la Municipalité de Saint-François du Lac, la Communauté d'Odanak et notre municipalité ;

2016-03-047

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer un contrat de trois (3) ans pour la gestion des bouées à Excavation des Îles Inc. au montant de 31 265.15 \$ (taxes incluses) pour les années 2016, 2017 et 2018 ;

QUE ce contrat est conditionnel à ce que la Municipalité de Saint-François du Lac et la Communauté d'Odanak s'engagent à partager les coûts avec notre municipalité.

D'AUTORISER notre directrice générale à signer pour et aux noms des trois communautés, l'entente entre les parties.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention bouées » 02 701 41 990

12. TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Demande d'aide financière à notre député

CONSIDÉRANT qu'à chaque année, la Municipalité de Pierreville se doit de procéder à des travaux d'amélioration de son réseau routier, dans différentes rues lui appartenant ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a toujours investi dans l'entretien de son réseau routier et désire continuer dans ce sens ;

CONSIDÉRANT notre prévision budgétaire 2016, au montant de 120 000.00\$;

2016-03-048

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à notre député, Monsieur Donald Martel, une aide financière de 50 000\$ afin que la Municipalité de Pierreville puisse procéder à des travaux de réparation d'asphaltage dans différentes rues de son territoire, à savoir :

*Une partie de la rue Ally
Rue Côte de l'église
Rue Côte Tailly*

13. BALAYAGE DES RUES – Secteurs Pierreville / Notre-Dame – Autorisation des travaux

CONSIDÉRANT que la municipalité désire procéder au balayage et au nettoyage printanier des rues dans les secteurs Pierreville et Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut donner le contrat de gré à gré étant donné que le contrat est inférieur à 25 000\$;

2016-03-049

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat de balayage et de nettoyage des rues dans les secteurs de Pierreville et de Notre-Dame à l'entreprise *CLÉMENT FORCIER* au taux horaire de 165\$/heure et ce, à la même tarification que pour les années 2014 et 2015, excluant la surcharge de carburant ;

QUE le montant total des travaux ne devra pas excéder la somme de 6 000\$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Balayage des rues » 02 320 03 521

14. TONTE DE GAZON – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT que nous devons procéder à la demande de soumissions pour la tonte de pelouse sur certains terrains de la municipalité, à savoir ;

*Hôtel de ville, 26, rue Ally
Parc coin Maurault et Lt. Gouv. Paul-Comtois
Terrain, rue Martel (à côté du 74, rue Martel)
Parc coin rues Georges et Trahan
Terrain église St-Thomas, sauf cimetière
Entre les rues Côte Tailly et Côte de l'église (en face du CPE)
Étangs municipaux, rue Lefebvre
Garage municipal, rue Rousseau
Terrain des loisirs, rue Principale
2^{ème} terrain de soccer, rue Principale (derrière l'église)
Site vidange de roulottes, rue Poirier*

2016-03-050

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander des soumissions par invitation, à au minimum deux (2) entrepreneurs pour une entente d'un ou de trois (3) ans ;

QUE les soumissions scellées portant la mention « *Tonte de pelouse 2016* » devront être parvenues avant le **mardi 5 avril 2016 à 11h00** au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville;

QUE la prise en considération aura lieu lors de la séance régulière du lundi 11 avril 2016 à 19h00 à l'Hôtel de ville, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

QUE la Municipalité de Pierreville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

15. DÉGLAÇAGE DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville est souvent aux prises avec des problèmes d'inondations le printemps et ce, à cause des glaces ;

CONSIDÉRANT que les services de déglacage sont fournis pour protéger la vie et les biens dans les périmètres d'inondations ;

CONSIDÉRANT que ce déglacage empêche la formation d'embâcles et l'accumulation excessive de glace à l'embouchure de la rivière Saint-François ;

CONSIDÉRANT que les aéroglisseurs font du déglacage sur le lac Saint-Pierre à proximité de la rivière Saint-François ;

2016-03-051

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de sensibiliser la garde côtière canadienne (G.C.C.) à l'importance pour nous de continuer le déglacage printanier à l'embouchure de la rivière Saint-François afin de protéger la vie et les biens du périmètre d'inondation de notre municipalité.

16. COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVERAINE – Acceptation du changement de luminaires pour le gymnase de la municipalité

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire la Riveraine veut effectuer des améliorations dans ses bâtiments dans le cadre d'un projet d'amélioration énergétique ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire la Riveraine a offert à la Municipalité de Pierreville de bénéficier de ce programme d'amélioration énergétique pour le centre communautaire puisque celle-ci utilise de façon régulière cet emplacement appartenant à la municipalité ;

CONSIDÉRANT que la proposition consiste au remplacement de dix (10) luminaires aux halogènes métalliques de 400 watts par de nouveaux luminaires DEL de 165 watts pour les plateaux sportifs ;

2016-03-052

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la proposition reçue le 8 mars dernier, de la Commission scolaire la Riveraine, à l'effet que celle-ci serait maître d'œuvre des travaux dans le projet d'amélioration énergétique ;

QUE le coût net estimé pour la municipalité serait de $\pm 6\,082\$$.

17. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS SAINT-FRANÇOIS – Mandat à la Société de développement Odanak Inc. pour le poste de secrétariat – Renouvellement de mandat pour un an

CONSIDÉRANT que les membres du C.A. de la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François ont décidé de mandater une municipalité membre, afin de combler le poste de secrétariat, suite à une restructuration de l'administration ;

CONSIDÉRANT que les autres municipalités membres doivent donner leur accord pour mandater le Conseil de bande d'Odanak via la Société de développement Odanak Inc. afin de renouveler le poste de secrétariat ;

2016-03-053

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de donner son appui à la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François pour renouveler le mandat du Conseil de bande d'Odanak via la Société de développement Odanak Inc. afin de combler le poste de secrétariat pour une période d'un an ;

QUE l'offre de service fera partie intégrante de la résolution.

18. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS SAINT-FRANÇOIS – Révision des montants facturables pour l'année 2016

CONSIDÉRANT que les montants par la Régie I.A.E.P. du Bas Saint-François liés aux coûts d'exploitation et d'administration pour l'année 2016 ont été calculés selon les pourcentages des débits réservés alors qu'ils auraient dû être calculés selon les pourcentages de notre consommation réelle des cinq (5) dernières années ;

2016-03-054
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver un montant facturable révisé pour l'année 2016 au montant de 155 419, en remplacement du montant de 175 913\$, adopté via la résolution 2015-12-299, ce qui représente une réduction de 20 494\$ pour notre municipalité pour l'année 2016.

19. FORMATION INSPECTEUR MUNICIPAL PAR INTÉRIM – Station d'épuration des eaux usées par étang aéré – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Sylvain Bardier en tant qu'inspecteur municipal par intérim ;

CONSIDÉRANT que nous devons lui donner toute la formation afin qu'il puisse procéder au traitement des eaux usées pour notre étang aéré, telle que demandée par le ministère ;

CONSIDÉRANT qu'au 1^{er} janvier 2017, notre inspecteur municipal par intérim devra être certifié comme opérateur de station d'épuration ;

2016-03-055
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser monsieur Sylvain Bardier à suivre la formation de « Traitement des eaux usées par étang aéré » ;

QUE les coûts s'élèvent à 111\$ pour l'inscription sur le réseau Emploi Québec ;

QUE les coûts de la formation sont de ± 2 800\$;

QUE la formation est d'une durée de douze (12) semaines, à raison de 10 heures/semaine et que celle-ci sera donnée par le Collège de Shawinigan ;

QUE les frais de déplacement et de restauration seront remboursés sur preuves justificatives.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès et formation – Voirie » 02 320 00 454

20. LOGICIEL INFORMATIQUE SYGEM – Infotech – Banque d'heures de formation

CONSIDÉRANT la résolution 2015-02-031 qui autorise l'achat d'un nouveau système informatique ;

2016-03-056
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de deux (2) banques de 28 heures de formation Sygem, au coût de 1 960\$ (taxes en sus) chacune.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Contrat entretien logiciels informatiques » 02 130 00 414

21. VENTES DE GARAGE – Dates retenues

CONSIDÉRANT le règlement #01-2002 concernant les ventes de garage ;

CONSIDÉRANT l'article 4 dudit règlement stipulant que le conseil doit statuer par résolution sur les dates retenues pour les ventes de garage ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-03-057

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que les dates suivantes soient retenues pour les ventes de garage 2016, à savoir :

La fin de semaine du 21-22 et 23 mai 2016

La fin de semaine du 3-4 et 5 septembre 2016

22. DÉROGATION MINEURE – Dossier Monsieur Sylvain Allard (Propriété, sise au 9, rue Industrielle)

CONSIDÉRANT que la présente demande de dérogation est pour installer une clôture d'une hauteur de 6 pieds en cour avant et latérale ;

CONSIDÉRANT que la dérogation pour l'installation de la clôture est de 2.72 pieds pour la cour avant et latérale ;

CONSIDÉRANT que la dérogation pour la limite de terrain est de 0.32 pieds ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-03-058

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte de la recommandation *FAVORABLE* du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Pierreville visant l'installation d'une clôture en cour avant et latérale ;

QUE le respect du triangle de visibilité de 6 mètres, le long des rues Industrielle et Sainte-Anne, devra être libre de tout obstacle visuel et respecté ;

QUE le tout soit conforme selon notre inspecteur en bâtiment, monsieur Simon Lévesque.

23. ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU CENTRE LUCIEN SHOONER – Demande de commandite

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue de l'Association des bénévoles du Centre Lucien Shooner concernant la tenue de son bercethon annuel le 6 avril prochain ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-03-059

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 100\$ à l'Association des bénévoles du Centre d'hébergement Lucien-Shooner en guise de commandite pour ladite activité.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subv. Organismes – Divers » 02 701 90 990

24. RELAIS POUR LA VIE – Saint-François-du-Lac - Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour la 7^{ème} édition du Relais pour la vie de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, reçue le 15 février dernier ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-03-060

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de contribuer un montant de 100\$ au Relais pour la vie du Bas Saint-François 2016, organisé par la Municipalité de Saint-François-du-Lac.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention-divers Organismes » 02 701 90 990

25. SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – Avril, mois de la jonquille

CONSIDÉRANT que le cancer est la première cause de mortalité au Québec ;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies ;

CONSIDÉRANT que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie ;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

CONSIDÉRANT que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer ;

CONSIDÉRANT que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer ;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie ;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-03-061

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille ;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

26. JOURNAL L'ANNONCEUR – Espace publicitaire pour la semaine de l'action bénévole

CONSIDÉRANT la parution prochaine du journal l'Annonneur mentionnant l'action bénévole ;

CONSIDÉRANT qu'il est important pour la municipalité de souligner l'apport des bénévoles lors des activités sur son territoire ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-03-062

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de réserver un espace publicitaire au coût de 70\$ (taxes en sus) dans le journal l'Annonneur dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subventions Organismes – divers » 02 701 90 990

27. VARIA

Aucun sujet n'ayant été rapporté, nous poursuivons l'assemblée.

28. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. **MINISTÈRE DES TRANSPORTS** – Signalisation modifiée à l'intersection de la rue Waban-Aki et de la route 132 ;
2. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT FRANÇOIS** – Rapports mensuels de février, procès-verbaux de décembre 2015, janvier et février 2016 ;
3. **RICHARD, PIERRE MR.** – Demande d'accès à des documents

29. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Denise Descôteaux, Julie Gagnon et messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

30. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 20h47 et se termine à 21h29.

31. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-03-063

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h30.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale